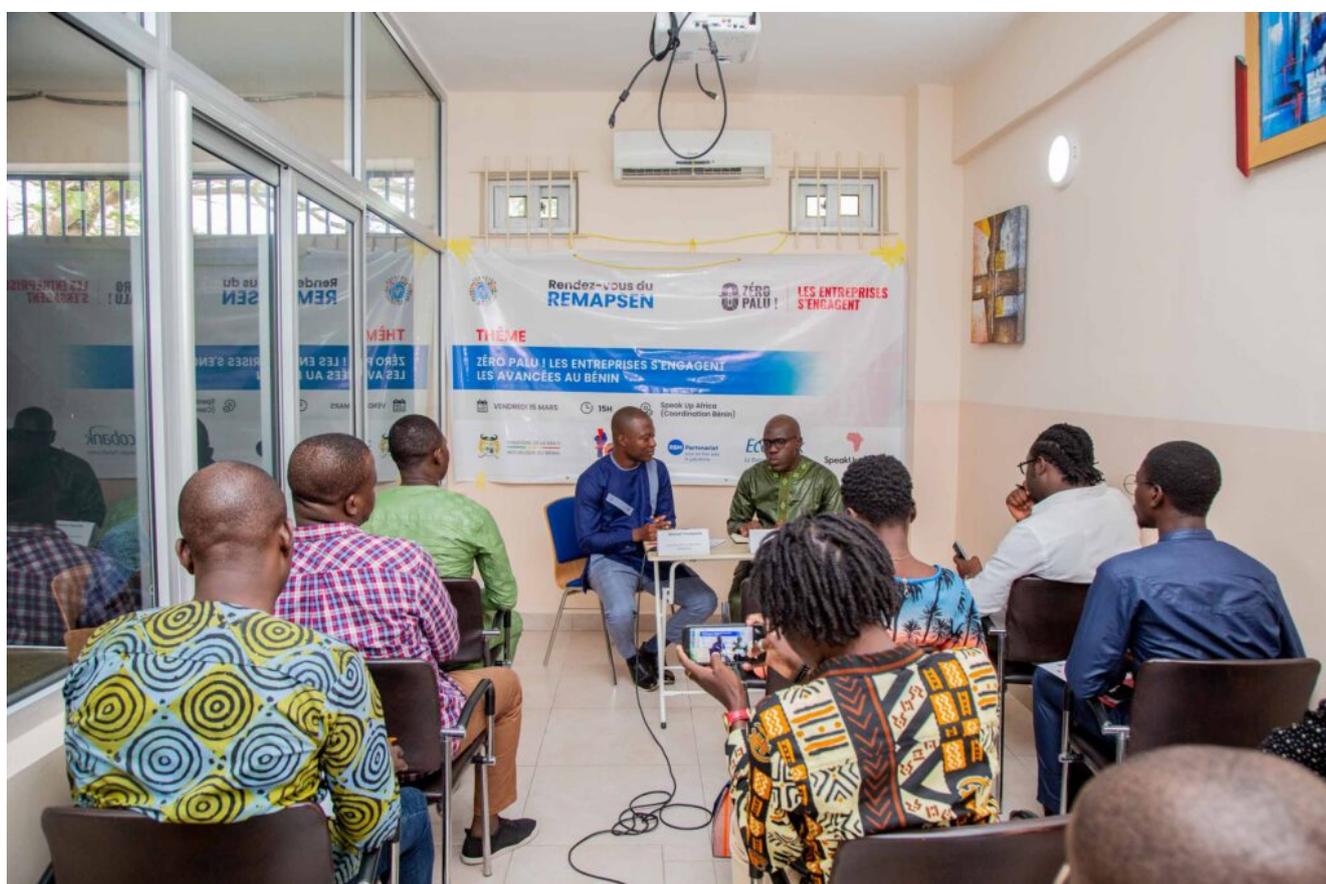


Le Bénin sur la voie du « Zéro Palu » grâce à l'engagement des entreprises

Depuis le lancement de la campagne « Zéro Palu : les entreprises s'engagent » en 2020 par Speak Up Africa, le Bénin a franchi d'importantes étapes dans la lutte contre le paludisme. Les progrès de cette initiative ont été exposés par Franz OKEY, coordinateur national de Speak Up Africa Bénin.



Echanges entre REMAPSEN et Speak Up Africa

Selon les données présentées, l'initiative « Zéro Palu : les entreprises s'engagent » a connu des avancées notables, preuve de l'engagement sans faille du Bénin dans la lutte contre le paludisme avec la participation active des entreprises. Ces dernières ont non seulement apporté leur soutien financier, mais se sont également pleinement investies dans la sensibilisation, mobilisant fournisseurs, clients et autres

parties prenantes à travers le Bénin.

Les résultats obtenus incluent des bonds successifs dans le budget national de lutte contre le paludisme, avec des augmentations significatives entre la période 2020 – 2024. Aussi, faut-il noter la création du fonds Zéro Palu, officialisée en 2023 par un arrêté ministériel, marquant un tournant décisif dans la gestion efficace des ressources dédiées à cette cause vitale.

Le déploiement d'urnes dans certaines entreprises et pharmacies pour la collecte de fonds, la documentation exhaustive des actions entreprises par divers acteurs, la signature de partenariats tripartites entre Speak Up Africa, le ministère de la santé à travers le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) et ECOBANK, ainsi que les impacts positifs des actions menées par les trois champions Zéro Palu au Bénin, sont autant de résultats obtenus de l'efficacité et de l'ampleur de cette initiative menée par Speak Up Africa au Bénin.

En outre, la mise à disposition de moustiquaires imprégnées à moindre coût aux populations et le développement d'un plan national de plaidoyer démontrent l'engagement continu du Bénin à intensifier ses efforts pour éradiquer le paludisme, à l'image du Cap-Vert qui l'a concrétisé récemment. Ces réussites collectives témoignent de la force de la collaboration entre les secteurs public et privé dans la lutte contre cette maladie endémique, avec des stratégies bien définies.



Vue d'ensemble des participants

Rappelons que ce partage d'informations sur les avancées de l'initiative Zéro Palu : Les entreprises s'engagent s'est tenu dans le cadre du rendez-vous du Réseau des Médias Africains pour la Promotion de la Santé et de l'Environnement (REMAPSEN) au Bénin, qui a eu lieu le vendredi 15 mars 2024 à Cotonou.

Megan Valère SOSSOU

Prévention du paludisme : arrivée des premières doses

de vaccins au Bénin

Alors que le Cap-Vert célèbre sa certification officielle en tant que pays exempt de paludisme, le Bénin, de son côté, redouble d'efforts dans la lutte contre cette maladie. Le pays reçoit ses premières doses de vaccins contre le paludisme. Ces livraisons de vaccins antipaludiques destinés aux enfants de moins de deux ans dans les pays africains annoncent l'imminence de la vaccination à grande échelle contre le paludisme. Au total, 215 900 doses de vaccins antipaludiques RTS,S recommandés par l'OMS et achetés par l'UNICEF avec le soutien de Gavi, sont arrivées au Bénin ce lundi 15 janvier 2023.



La cérémonie officielle de réception a été présidée par le Ministre de la Santé du Bénin, Benjamin Hounkpatin et le Coordonnateur Résident des Nations Unies, en présence des chefs d'Agences de l'UNICEF et de l'OMS, ainsi que des responsables de l'Agence Nationale des Soins de Santé Primaires.

Le Ministre de la Santé, Benjamin Houknpatin, a indiqué : « La réception officielle des premières doses du vaccin contre le paludisme marque un coup d'accélérateur dans la lutte contre cette maladie, notamment pour réduire le taux de mortalité des enfants. Il encourage les populations, en particulier les parents, à faire vacciner leurs enfants contre le paludisme pour les protéger contre cette maladie mortelle. Le Ministre de la Santé a ajouté que l'introduction du vaccin contre le paludisme dans le PEV favorisera l'amélioration globale de la santé et du bien-être des femmes, des nouveau-nés, des enfants et des adolescents.



Le Coordonnateur Résident des Systèmes des Nations Unies, Salvator Niyonzima a souligné l'importance cruciale de l'arrivée des vaccins au Bénin : « L'introduction du vaccin contre le paludisme dans le Programme élargi de vaccination (PEV) contribuera significativement à la réduction des cas graves et, surtout, des décès d'enfants liés au paludisme ».

Il a particulièrement mis en avant l'importance de continuer à

renforcer les programmes de lutte contre le paludisme, à susciter l'implication des communautés et à déployer d'autres outils de prévention, tels que les moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue durée, afin de réduire efficacement le taux de mortalité et d'incidence du paludisme.

L'arrivée de ces doses de vaccins marque un tournant dans la lutte contre le paludisme au Bénin en particulier celui vers une vaccination plus large contre l'une des maladies les plus mortelles pour les enfants de 0 à deux ans en Afrique. Au Bénin, le paludisme est la première cause de décès chez les enfants de moins de cinq ans.



En effet, il s'agit du fruit de la manifestation d'intérêt pour l'introduction de ce vaccin dans le programme de vaccination de routine soumise par le Gouvernement du Bénin et approuvée par Gavi, l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination.

Pour rappel, le Bénin est le quatrième pays à recevoir des doses de vaccins RTS,S après le Cameroun, la Sierra Leone et le Burkina-Faso, marquant ainsi la fin de la phase pilote de la vaccination antipaludique. Cette livraison permettra au Bénin de commencer l'administration du vaccin antipaludique aux enfants en 4 doses (6 mois, 7 mois, 9 mois et aux enfants de moins de 2 ans) dès le premier trimestre 2024 par l'intermédiaire du Programme Elargi de Vaccination soutenu par GAVI, l'Alliance mondiale du Vaccin.

Megan Valère SOSSOU

Quelques statistiques à propos

Chaque minute ou presque, un enfant de moins de 5 ans meurt du paludisme. Selon l'OMS, en 2021, le monde a enregistré 247 millions de cas de paludisme et 619 000 décès liés à la maladie. Parmi les personnes décédées, 77 % étaient des enfants de moins de 5 ans, dont la majorité vivait en Afrique. Cette dernière, qui est le continent le plus durement touché par le paludisme, a enregistré près de 95 % des cas dans le monde et 96 % des décès liés à la maladie en 2021.

Au Bénin, plus de 4,7 millions de cas de paludisme et 10 000 décès avaient été signalés en 2020 parmi les 12,1 millions d'habitants, principalement chez les enfants de moins de cinq ans selon les données de l'OMS. Depuis 2019, dans le cadre du programme pilote, connu sous le nom de Programme de mise en œuvre du vaccin antipaludique (MVIP), le Ghana, le Kenya et le Malawi administrent les quatre doses du vaccin antipaludique aux enfants dès l'âge de 5 mois dans les districts les plus touchés.

Plus de deux millions d'enfants ont ainsi bénéficié du vaccin antipaludique dans ces trois pays africains grâce à ce programme. Résultat : le taux de mortalité toutes causes confondues a chuté de 13 % chez les enfants en âge de recevoir le vaccin, et le nombre de cas graves et d'hospitalisations liées au paludisme a considérablement diminué.